

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 40

Artikel: Association des Vaudoises : la réunion d'automne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215866>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Puis, toussant deux fois, il se lança :

« Chers concitoyens du canton de Vaud et de tous les cantons, dit-il, c'est pour appuyer ce que l'orateur préopinant vient de nous expliquer comme quoi l'union fait la force... »

« C'est bien vrai, ça ! Il faut se tenir par la main, ferme au poste, il faut se serrer les uns contre les autres au moment de la guerre comme nos vieux anciêtres dans ces batailles qu'on nous racontait à l'école. C'est comme ça qu'on peut vaincre ou mourir ! »

— Bravo ! bravo ! bravo...o...o...o...o !

« C'est comme ça que nous avons fait au Sonderbon de dix-huit cent quarante-sept. »

— Bravo ! bravo ! vive Grognuz ! bravo...o...o !

« Laissez-moi vous causer... J'étais pas au premier feu du danger vers la redoute, mais c'est pas ma faute, parce que notre capitaine nous a fait passer dans des bois et des marais humides pleins d'eau, qu'on s'est perdu et qu'on enfonçait jusqu'à la coquette des genoux. »

— Bravo ! vive l'orateur ! bis !... bravo !...

« Attendez voir un moment... Ça fait donc que nous étions ensembles et que notre compagnie est arrivée deux heures trop tard; mais ça fait rien, on était prêt... D'ailleurs, avec les progrès qu'on fait pour les fusils, qu'ils y viennent !... »

« Epi je veux vous remercier de votre belle fête. Vous l'avez arrangée aux pommes, qu'on a tout ça admiré avec mon beau-frère qui est là-bas au bout de cette table, qui peut vous le dire comme moi. »

— Bravo ! bravo ! bravo...o...o...o !

« En définition, chers concitoyens, je bois à votre santé à tous. Qu'il vive ! »

Tout échauffé, l'orateur descend trois marches, puis remonte en disant au major de table qui allait à sa rencontre :

« Attendez voir, je veux boire encore une golée. »

Applaudissements frénétiques, rires prolongés, bruit assourdissant. La musique joue un air patriotique pour clôturer ce second acte. Tout le monde se lève, chacun veut voir l'orateur qui, trinquant à droite et à gauche, ne sait plus à quel saint se vouer.

— Ma foi, dit-il à Favay, quand le calme fut un peu rétabli, je ne fais plus de discours par ce Lausanne, ils font trop de commerce. L. Monnet.

Le volume Favay, Grognuz et l'Assesseur est en vente au bureau du journal. Prix : 3 fr. pour les abonnés au Conte. Le volume est illustré.



UNE NOMINATION

II

Six semaines après, c'était l'installation du nouveau pasteur. Chacun se réjouissait de l'entendre et de le voir, car par suite de différentes circonstances qui avaient compliqué son arrivée, il n'était là que depuis la veille au soir. L'église abbatiale de Rive-rolles, pittoresque avec ses arches en mosaïque et ses fenêtres au style gothique flamboyant, était comble d'auditeurs. C'était un grand jour, attendu avec impatience, que celui où un nouveau conducteur spirituel allait arriver parmi eux.

Quand les quatre grandes cloches eurent fini de retentir, les autorités firent leur entrée. Mais elles avaient l'air gêné et mal à l'aise. Et la même impression se communiqua à l'auditoire quand, à côté de la haute stature de M. le pasteur Vallamant, qui devait installer son successeur, on aperçut, au lieu d'un pasteur à l'air imposant, un petit homme de chétive apparence.

— Ah ! ça ! Est-ce que Bolomey et Mérinat avaient rêvé, quand ils avaient fait leur rapport en séance de municipalité ?

Mais M. Vallamant avait commencé le service d'installation, et sur ce texte : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! », il précha un sermon bien ordonné et compréhensible à chacun, dans lequel, après avoir souhaité la bienvenue à son successeur, il lui montra la beauté de sa tâche, engageant les paroissiens à accueillir avec affection et confiance leur

nouveau conducteur spirituel. Et cependant ce sermon ne mordit pas. Le pasteur qu'ils avaient sous yeux n'était pas celui qu'on leur avait dépeint. Et c'est sans conviction aucune que le chœur paroissial entonna le chant de bienvenue :

*Voici l'heureuse journée
Qui nous ouvre le saint lieu.*

Tout fut manqué. Le préfet Jolibois, énorme et cordial, la ceinture verte et blanche entourant son ventre proéminent, prit ensuite la parole. Dans ses allocutions aux pasteurs, il avait l'habitude d'enrichir la Sainte Ecriture de quelques textes nouveaux. Il n'y manqua point cette fois, engageant le nouveau pasteur à se souvenir de cette belle parole de la Bible : « Aide-toi, le ciel t'aidera ! » Du reste, il parla bien, avec simplicité et rondeur. Mais ce fut en vain, et la parole officielle retomba dans le vide.

Quant au nouveau pasteur, il n'était pas un orateur. Mais il dit avec sincérité sa foi et son désir d'être, dans ce nouveau poste, un porteur de la bonne nouvelle, ainsi qu'un ami pour chacun, avec le secours de celle qu'il avait associée à sa vie, car il venait de se marier. En d'autres occasions, cela eût constitué une allocution acceptable. Mais, comme les précédents, le discours fit long feu et résonna au milieu d'un auditoire glacial.

Après le service, les autorités ecclésiastiques et municipales se rendirent à l'Hôtel de la Lune, où dame Perrette, une petite vieille comme desséchée auprès de ses fourneaux, avait fait merveille et servit un dîner succulent, arrosé par quelques-unes des meilleures bouteilles de la Côte. Mais cet excellent repas lui-même ne put rendre leur bonne humeur aux convives déçus. Et quand au moment des toasts, qu'il fallut porter malgré tout, on s'aperçut que le pasteur était abstinent, la désillusion fut à son comble. Vraiment, il ne manquait plus que ça !

En vain, le préfet Jolibois, jovial et éprouné, fit ses vœux de bonheur personnel au pasteur et à sa femme, et leur souhaita : « Santé, prospérité, postérité ! » En vain Louis Fleurdelys, le meilleur ténor du chœur paroissial, penchait de côté sa tête bouclée et les yeux tournés langoureusement vers le plafond noir de fumée et couvert de mouches, modula avec sentiment la romance :

*Ici bas, tous les lilas meurent.
Tous les chants des oiseaux sont courts.*

personne ne se dégela, malgré la bonne volonté évidente du pasteur s'ingéniant à trouver des sujets de conversation, et malgré l'indéniable amabilité de madame la ministre.

Le repas se termina rapidement. On accompagna jusqu'à la porte le préfet, les deux pasteurs et madame la ministre, puis conseillers de paroisse et municipaux entrèrent dans la salle du repas, et silencieusement se rassirent autour de la table. Sur le sujet brûlant, personne encore n'avait dit un mot.

— Alors, dites-donc, fit lentement le syndic Billard, regardant dans les yeux Bolomey et Mérinat, qui se tenaient la tête basse et l'air pénit, tandis que sans plaisir aucun il alluma un grand son, où aviez-vous vos yeux, quand vous avez assisté au culte, à Flavigny sous Roche ?

— En tout cas, s'écria le loustic de la municipalité, on pourra débaptiser nos deux collègues. Au lieu de « Bismarck » et « Bon œil », on pourra les appeler à partir d'aujourd'hui « Guigne-à-gauche » et le « Bicelle ! »

Et un rire énorme, mais amer quand même, se coua les grosses nuques assemblées.

— En tout cas, vous avez fait du joli ouvrage ! s'écria le syndic, ponceau de colère, en se dirigeant vers la sortie. Et il jeta avec rage son grand son qu'il ne faisait que mâchonner depuis un moment. Puis, avant de refermer avec violence la porte, il laissa, lui qui ne jurait jamais, un mot très gros et très peu diplomatique sortir de ses lèvres.

Pendant ce temps, les deux coupables s'effondraient sur leurs chaises en s'écriant :

— Mais ce n'est pas le même qu'on avait entendu ! C'était l'exacte vérité. Le jour où ils étaient montés à Flavigny sous Roche, le pasteur de la localité faisait échange avec Hector Dupont, le plus bel homme et l'un des meilleurs orateurs du clergé. Les deux délégués l'auraient appris s'ils avaient procédé plus ouvertement. Comme le disait Talleyrand : « La simple et ronde franchise est encore, le plus souvent, la meilleure des politiques. » John-G. Péter.

Association des Vaudoises

La réunion d'automne.

La traditionnelle réunion d'automne de l'Association des Vaudoises, à laquelle près de trois cents membres ont participé, a eu la plus complète réussite, grâce au charmant accueil et au travail de la « Veveyenne ». Aimablement reçues à l'arrivée des trains et du bateau, les Vaudoises sont montées sur la terrasse de St-Martin, y ont entendu de touchantes allocutions de Mme Widmer-Curtat, présidente, ont déposé des couronnes sur les monuments Alfred Cérésole et aux soldats morts pour la Patrie pendant la grande guerre et ont chanté trois beaux chœurs. Puis elles ont fait cortège dans la ville, conduites par l'Union Instrumentale de Vevey-La Tour. A 18 heures, pique-nique dans la salle du Casino du Rivage, superbement décorée de fleurs et de fruits. Discours de bienvenue de Mme Yvonne Pouly, présidente de la « Veveyenne », qui a remis à Mme Widmer, en témoignage de reconnaissance, une gerbe de fleurs aux couleurs veveyssannes et une bonbonnière d'argent avec dédicace. Discours de Mme Widmer-Curtat, faisant l'historique de ces réunions d'automne, saluant la jeune section d'Orbe, venue nombreuse à Vevey. Puis pendant que les Veveyssannes servaient un thé copieux, l'assistance a entendu de nombreuses productions coupées de pas redoublés de la fanfare.

Répondant à une aimable invitation de celles de Gryon, l'Association se réunira l'automne prochain dans le haut village, pour autant que le permettront les circonstances.

Une collecte lancée par Mme Dunand, présidente de la section d'Aigle, auprès des caissières des sections, en faveur de la Goutte de Lait de Lausanne, a produit 35 francs. Merci cordialement.

Un chaleureux merci à la « Veveyenne » pour toute la peine qu'elle s'est donnée pour organiser cette belle journée du 26 septembre.

(Pour de plus amples détails, lire la *Feuille d'Avis de Vevey* et le *Courrier de Vevey* du lundi 27 septembre 1920.)

Royal Biograph

Place Centrale - LAUSANNE - Téléphone 29.39
Matinée à 3 h. Tous les jours Soirée à 8 1/2 h.
Du Vendredi 1er au Jeudi 7 Octobre 1920

Programme extraordinaire

Dans les bas fonds

Splendide comédie dramatique en 4 parties avec
MARY PICKFORD
La délicieuse artiste américaine et compagne de DOUGLAS FAIRBANK

Un dangereux petit diable

Drame du Far-West en 2 parties avec TEXAS GUINAN, la femme cow-boys.

LE HEROS !

Succès de fou-rire avec le désopilant TWEE-DAN.

Prix ordinaire des places.

**PHOTOS GIROD, 29, RUE DE BOURG, 29
LAUSANNE — Ouvert tous les jours et dimanches.**

Vermouth NOBLESSE DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACÉ

FUMEZ LES CIGARES FROSSARD

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.
J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.